

Compte-rendu du Conseil Municipal du 04/08/22

L'an deux mille vingt-deux, le quatre Août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents : L LOUIS, G. NICKLES, MJ. FOUQUET, JA. PUJOL, S. SAMPIETRO, JY DUFAUD, C. VORDY, J. MOLIERE, M. MAYNADIER, R. KERKHOF, N. ALBIGES, B. ORTIZ, A. REMY, N. PECH et A. MOLINA

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Absent excusé : C. BESSIEUX

*Pouvoir : N. HEREDIA a donné pouvoir à JY DUFAUD
B. FALCOU a donné pouvoir à L LOUIS
L. DEPAUW a donné pouvoir à N. PECH*

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22/06/2022 : Voté à l'unanimité.

Délibération 2022-34 Confirmation du transfert de compétence investissement éclairage public à Hérault énergie **Voté à la majorité / 1 abstention N. PECH.**

Délibération 2022-35 Délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer la Convention renforcement poste surprise avec Hérault énergie **Voté à l'unanimité.**

Délibération 2022-36 Délégation de signature à Monsieur le Maire pour la signer la convention relative à l'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels auprès du CDG34 **Voté à l'unanimité.**

Délibération 2022-37 Modification de la Charte de végétalisation **Voté à l'unanimité.**

Délibération 2022-38 DM sur le budget principal de la commune **Voté à l'unanimité.**

Délibération 2022-39 Subvention exceptionnelle pour l'association ASOM Rugby pour un montant de 7000€ **Voté à la majorité / 1 abstention S. SAMPIETRO**

Monsieur Maire, a levé la séance du conseil municipal, à 19h35.

A Olonzac, le 05/08/22

Le Maire,

Luc LOUIS 